

PAR COURRIEL

Le 25 mars 2024

Monsieur 

Courriel : 

Objet : **Demande d'accès aux documents**  
N/📁 : **AC-2024-270**

---

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 22 mars 2024 laquelle vise à obtenir tous les procès-verbaux de conférences préparatoires, ou autre, tenues dans le dossier C-2020-5281-3, après le 18 septembre 2023.

Vous trouverez ci-joint une copie du procès-verbal de la conférence préparatoire du 18 décembre 2023 lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

Enfin, nous vous informons que vous pouvez demander une révision de la présente décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez également ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

....

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

*(s) Carole Beaulieu*

**Carole Beaulieu, avocate**

Secrétaire générale

Responsable de l'accès aux documents des  
organismes publics et de la protection des renseignements personnels

CB/

p.j. : PV du 18 décembre 2023  
Avis de recours